

Port-en-Bessin,
le 24 juillet 2020

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer de la Manche
Pôle Cultures Marines

50108 CHERBOURG-OCTEVILLE Cedex

V/Réf. : Votre courriel du 23 juillet 2020.

N/Réf. : LERN/PB/20-038

Objet : Demande d'avis sur l'exploitation gisement de moules de
Ravenoville.

Affaire suivie par Florence MENET,
Laboratoire Environnement Ressources de Normandie

Monsieur le Directeur,

Le CRPMEM vous a sollicité le 26 juin 2020 afin d'exploiter le gisement de moules de Ravenoville actuellement classé en zone à éclipse conformément à l'arrêté de classement de salubrité en vigueur (AP du 15 juillet 2019). Par votre courriel du 23 juillet 2020, vous sollicitez l'avis de l'Ifremer sur cette ouverture.

Comme vous le mentionnez dans votre courriel, 4 analyses microbiologiques à fréquence hebdomadaire ont été effectuées avec des résultats inférieurs à 230 *E. coli* /100 g de CLI. Ces résultats dénotent une qualité sanitaire très satisfaisante permettant un classement du gisement en A. Des prélèvements ont également été réalisés les 30 juin 2020 et 15 juillet 2020 afin de procéder à des analyses dans le cadre du dispositif de surveillance REPHYTOX. Les dosages des ASP, PSP et toxines lipophiles sont tous inférieurs aux seuils réglementaires et permettent donc d'envisager une ouverture du gisement sans restriction aucune au regard des critères sanitaires.

Nous attirons toutefois votre attention sur le problème lié à la raréfaction de la ressource. Les résultats de la campagne de prospection réalisée au printemps 2020 par le CRPMEM indiquent en effet que la population de moules des gisements profonds de la baie de Seine s'est considérablement raréfiée depuis 2016, ce qui a entraîné la fermeture des gisements à la pêche. La situation en 2020 ne montre pas d'amélioration avec une estimation d'abondance de moules de taille commerciale encore revu à la baisse sur le gisement de Ravenoville. Les résultats indiquent toutefois la présence de juvéniles, dont la densité semble en augmentation par rapport à la campagne précédente.

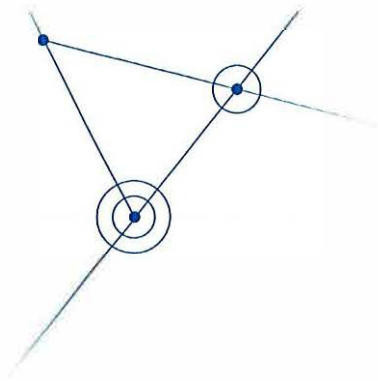
.../...

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Centre Manche Mer du Nord
Station de Port-en-Bessin
Avenue du Général de Gaulle
14520 Port-en-Bessin
France
+33 (0)3 21 99 56 00

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr



Considérant ces résultats, l’Ifremer a formulé la recommandation de ne pas rouvrir le gisement lors de la commission moules du CRPMEM du 26 juin 2020.

Au-delà de l’absence de moules de taille commerciale, cette position était motivée par la volonté de préserver les rares juvéniles encore présents sur la zone.

En conclusion, sur la base des informations disponibles à ce jour, nous émettons un avis favorable à l’ouverture du gisement d’un point de vue sanitaire, mais défavorable pour la question de l’état de la ressource en moules dans le gisement de Ravenoville.

Dans le cadre de notre système qualité, afin de nous aider à améliorer en permanence la qualité de nos prestations, nous vous remercions d’avance de bien vouloir nous accorder quelques instants pour répondre au questionnaire en ligne : <http://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis> (Référence du document: 18-036).

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l’assurance de mes sincères salutations.

Responsable du Laboratoire Environnement
Ressources de Normandie par intérim

Institut français de Recherche
pour l’Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Centre Manche Mer du Nord
Station de Port-en-Bessin
Avenue du Général de Gaulle
14520 Port-en-Bessin
France
+33 (0)3 21 99 56 00

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr